

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21967 - 81ÈME ANNÉE

La crise de la canne à sucre montre pourquoi il faut cesser de laisser des sociétés étrangères décider de la stratégie de notre économie et de faire confiance à Paris ou Bruxelles pour défendre les intérêts des Réunionnais

Accord UE-Mercosur : menace pour la filière canne fragilisée par la stratégie de Tereos et le manque d'efficacité des élus réunionnais au Parlement européen



La filière canne de La Réunion s'effondre sous l'effet des choix européens : fin des quotas, ouverture aux sucres du Mercosur et abandon de toute protection. Avec 1,135 million de tonnes récoltées en 2025, le décrochage est structurel. Face à cette offensive commerciale, les députés réunionnais au Parlement européen restent inefficaces, laissant une industrie vitale livrée aux marchés et aux intérêts extérieurs.

L'accord de libre-échange entre l'Union européenne et les pays du Mercosur agit comme un révélateur brutal. En ouvrant le marché européen à des sucres sud-américains produits à très bas coût, il menace directement les débouchés du sucre réunionnais. Face à cette offensive commerciale, une question s'impose : où sont les députés réunionnais au Parlement européen pour défendre la filière canne, pilier

de l'économie de l'île ? Leur silence contraste avec l'urgence de la situation.

A peine 1 million de tonnes récoltées en 2025

Avec 1,135 million de tonnes de cannes livrées à l'issue de la semaine 51, la campagne sucrière 2025 confirme une réalité désormais incontestable : la filière canne réunionnaise ne s'est jamais relevée de la fin des quotas sucriers européens en 2017. Huit ans après la libéralisation du marché, le décrochage productif n'est plus conjoncturel, il est structurel. La perte de près de 700 000 tonnes par rapport aux niveaux d'avant quotas illustre l'échec du modèle actuel à maintenir la production.

En 2013, Dacian Cioloș, alors Commissaire européen à l'Agriculture, avait été clair lors de sa visite à La Réunion : l'avenir de la canne dépendrait désormais de la stratégie de l'industriel chargé de sa transformation. Cette déclaration résumait la philosophie de Bruxelles : se retirer de la régulation et confier un secteur vital à des acteurs privés guidés par des logiques de rentabilité globale, souvent étrangères aux réalités locales.

Avant 2017, la filière évoluait pourtant dans un cadre protecteur garantissant volumes, prix et débouchés. Avec des récoltes comprises entre 1,8 et 2 millions de tonnes, l'équilibre économique des exploitations agricoles, des usines et de l'ensemble des activités induites était assuré. La suppression des quotas a exposé La Réunion à la brutalité du marché mondial, où le sucre est une marchandise produite à bas coût dans des pays aux normes sociales et environnementales bien moins exigeantes.

Accord UE-Mercosur : concurrence renforcée

L'accord UE-Mercosur vient aggraver cette dérégulation. En mettant en concurrence directe le sucre réunionnais avec des productions industrielles sud-américaines, il fait peser une pression supplémen-

taire sur les prix et sur les volumes exportés. Pour une filière déjà fragilisée, cette concurrence constitue une menace stratégique.

Or, au moment même où se décident ces accords à Bruxelles, les députés réunionnais au Parlement européen restent d'une discrétion assourdissante. Qu'ont-ils obtenu pour imposer des clauses de protection spécifiques à notre pays ? La défense des planteurs, des emplois et de l'économie réunionnaise est absente des arbitrages européens.

Dans le même temps, l'industriel local refuse toute augmentation significative du prix de la canne, renvoyant l'État à son rôle de financeur. Les aides publiques ne compensent plus la hausse réelle des coûts de production. Pris en étau entre un prix bloqué et des charges en hausse, les planteurs abandonnent progressivement la culture, réduisent les surfaces et cessent de replanter.

La baisse de la production en 2025 n'est donc pas le fruit du hasard. Elle est la conséquence directe d'un système qui organise la dépossession : décisions commerciales prises à Bruxelles, stratégie industrielle définie ailleurs, et parlementaires pas assez efficaces.

Il importe désormais de se réveiller. L'indifférence face à l'effondrement de la canne est le produit d'une aliénation héritée d'un système néocolonial qui habitude à la dépendance. La filière canne est un pilier économique, social et culturel de La Réunion. La laisser mourir sous la pression des marchés mondiaux et de décisions étrangères, c'est accepter un appauvrissement durable. La crise de la canne révèle une vérité plus large : tant que La Réunion ne reprendra pas la maîtrise de ses choix économiques, son avenir restera en danger.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
81e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail

:journal.temoignages@gmail.com

SITE web : www.temoignages.re

Publicité :journal.temoignages@gmail.com

CPPAP : 0916Y92433

CGPER : « Mercosur : la France pays fondateur de l'Europe, un comble que sa voix ne soit plus entendue »



Les agriculteurs sont une fois de plus les victimes silencieuses de l'impuissance politique. Le dossier du Mercosur en est une démonstration éclatante. La France, incapable de réunir une minorité de blocage, laisse avancer une procédure qu'elle affirme pourtant refuser. Pour le monde agricole, ce n'est pas une erreur technique : c'est une trahison politique.

La France, pays fondateur de l'Europe, un comble que sa voix ne soit plus entendue. Ce déclassement est incompréhensible et inacceptable. Comment un pays qui a construit le projet européen peut-il aujourd'hui se retrouver isolé, incapable de défendre ses propres lignes rouges, notamment quand il s'agit de son agriculture et de sa souveraineté alimentaire ? Depuis des mois, les agriculteurs alertent. Nous parlons de concurrence déloyale, de normes sanitaires et environnementales inexistantes dans les pays du Mercosur, de charges toujours plus lourdes imposées aux producteurs français, pendant que l'on ouvre grand les frontières européennes. Ces alertes ne sont ni nouvelles ni marginales. Elles sont partagées par de nombreux pays. Pourtant, aucune alliance solide n'a été construite.

Dans l'Union européenne, la protection de l'agriculture ne se fait pas à coups de déclarations tardives. Elle se fait par le rapport de force, par l'anticipation et par la construction de coalitions. Or, sur ce dossier, les dirigeants français ont failli. Ils ont préféré la communication à l'action, laissant les agriculteurs payer le prix de cette absence de

stratégie.

Nous assumons une agriculture exigeante, productive et responsable. Mais nous refusons qu'elle soit sacrifiée sur l'autel du libre-échange. Imposer toujours plus de normes aux producteurs français tout en laissant entrer des produits qui ne les respectent pas, ce n'est pas de l'écologie, ce n'est pas de l'Europe, c'est une concurrence déloyale organisée.

La France n'est pas faible. Ce sont ses dirigeants qui ont cessé de la faire respecter.

Gouverner, ce n'est pas expliquer après coup pourquoi on a perdu. Gouverner, c'est défendre en amont ceux qui produisent, nourrissent et font vivre les territoires.

Le Mercosur doit servir d'avertissement. Le monde agricole n'acceptera plus d'être la variable d'ajustement de l'échec diplomatique français. Nous attendons des actes, pas des excuses. Et s'ils ne viennent pas, la mobilisation deviendra inévitable

Moutama Jean Michel
Président de la CGPER

Oté

« Si wi koné lo bransh mwin mi koné lo rassine ! » : In kozman pou la rout

Mézami zordi ni anparl in drol zafèr pars néna pa l'èr mé kozman-la i poz in rapor d'fors rante dè moune é défoi mi antan mèm i di : « si wi koné lo flèr, mwin mi koné lo frui ! » é sa ossi sé in konkiranss pozé rant dè pèrssone.

Romark azot bien kan i di, wi koné lo bransh mwin mi koné lo rassine, ni oi bien kèl lé pli inportan pars sé lo rassine an fin d'konte k'i porte lo pyé épi lo bransh bien antandi. Donk sa i vé dir mi koné myé k'ou lo zafèr ni anparl. Kan i parl lo flèr é lo frui zot i konpran bien lo bi d'lo plante sé lo frui kan li done lo frui.

Alor pou kossa demoune i di sa ? Mi panss i di sa pou dress kabaré dovan in lopozaan pars konm i di, i fo pa pran amwin pou in mang atèr é sa sé galman pou in moune afirm li la pa tyé kouyon pou prann son plass.

Alé ! Mi kite azot rofléshir in pé dsi lo bann kozman i vien dann mon tête zordi é ni retrouv pli dvan sipétadyé.

Justin